

Programme d'appui aux composantes légale et prévôtale de la Force conjointe pour un meilleur fonctionnement de la Justice militaire dans les pays du G5 Sahel

Termes de référence

Mission de diagnostic du Programme d'appui aux composantes légale et prévôtale de la Force conjointe pour un meilleur fonctionnement de la Justice militaire dans les pays du G5 Sahel

Intitulé du poste : Expert/e en affaires pénales militaires

Lieu : France, puis Mali avec des déplacements à prévoir au Mali, Mauritanie, Burkina Faso, Niger, Tchad

Durée de la mission : 4 mois

Type de contrat : Contrat de prestation de services (CPS) ou CDD-U

Nota Bene : *en cas de contraintes professionnelles, il sera possible d'adapter la durée et les jours travaillés, ainsi que la localisation du lieu de mission (sans que cela ne remette en question la participation aux missions de consultation).*

A. PRESENTATION D'EXPERTISE FRANCE

Agence publique, Expertise France est un acteur clé de la coopération technique internationale. Elle conçoit et met en œuvre des projets qui renforcent durablement les politiques publiques dans les pays en développement et émergents. En tant qu'agence française de coopération technique internationale, Expertise France s'engage dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD) et de l'Accord de Paris. Pour cela, Expertise France travaille en lien étroit avec les institutions publiques françaises mais aussi avec l'Union Européenne pour répondre à la demande de pays partenaires qui souhaitent renforcer la qualité de leurs politiques publiques pour relever ces défis. Plus spécifiquement, l'agence coordonne et met en œuvre des projets d'envergure nationale ou régionale dans les principaux domaines de l'action publique :

- Gouvernance démocratique, économique et financière
- Paix, stabilité et sécurité
- Climat, biodiversité et développement durable
- Santé et développement humain

Expertise France favorise la prise en compte des questions de genre de façon transversale dans ces quatre domaines, à tous les niveaux et toutes les étapes du développement des projets. L'agence œuvre ainsi pour l'égalité de genre, condition essentielle du développement durable.

B. CONTEXTE ET DESCRIPTION DU PROGRAMME

En février 2014, les États sahéliens fondent le G5 Sahel sur deux piliers principaux, la sécurité et le développement. Afin de répondre à l'insécurité liée à la présence de groupes terroristes, la criminalité

transfrontalière et le banditisme armée, et à la lumière de l'aggravation de la détérioration de la situation dans la région, notamment dans le centre du Mali et dans les zones nord du Burkina Faso, les Chefs d'État des pays du G5 Sahel (Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad) ont décidé le 7 février 2017 de créer **la Force conjointe du G5 Sahel (FC-G5S)**. L'objectif de cette initiative est de mutualiser les efforts des États du G5 Sahel dans la lutte contre les menaces sécuritaires communes, en vue d'assurer un environnement favorable au développement socio-économique de la région.

La FC-G5S couvre un vaste espace géographique, s'étendant sur 3,300 km d'Ouest en Est et sur 1,600km du Nord au Sud. Elle rassemble en tout **8 bataillons** issus des forces armées des 5 pays répartis sur **3 zones d'opérations appelées « fuseaux »** (consistant en une bande de 100 km de chaque côté des frontières des cinq pays).

Dans son paragraphe VII relatif aux Objectifs Spécifiques de la FC-G5S, le CONOPS Stratégique de la Force conjointe dispose que « **la Force conjointe disposera de compétences prévôtales en matière de Police judiciaire et de Renseignement pour appuyer l'action militaire** ».

La judiciarisation consiste à transmettre aux autorités judiciaires les résultats des opérations de la force militaire (personnes capturées, indices recueillis, saisies, images, etc.), par le biais de procédures dûment élaborées, en conformité avec les législations nationales, et dans le strict respect des droits humains et du Droit international humanitaire.

La FC-G5S a bénéficié à ce jour de différents appuis au profit de sa Composante Militaire et de sa Composante Police, notamment par l'Union européenne. Dans la continuité de ces appuis, un nouveau « Programme d'appui aux composantes légale et prévôtale de la Force conjointe pour un meilleur fonctionnement de la Justice militaire dans les pays du G5 Sahel » a été confié à Expertise France, avec pour objectif de contribuer à renforcer la lutte contre l'impunité et les capacités de judiciarisation de la Force conjointe du G5 Sahel afin de lutter contre les groupes armés terroristes (GAT) et les groupes criminels organisés (GCO) dans le respect des droits humains et du droit international humanitaire. Les résultats escomptés du programme seront les suivants :

- R1 : Les capacités opérationnelles des unités légales et prévôtales de la Force conjointe G5S sont durablement améliorées en termes d'équipements et d'infrastructure.
- R2 : Les capacités des unités prévôtales à accomplir leur mandat de manière compétente et professionnelles sont renforcées.
- R3 : La collaboration entre les différents acteurs de la chaîne de judiciarisation des opérations militaires de la FC-G5S et les dispositifs nationaux de justice sont renforcés.

Sous réserve des éventuelles modifications apportées suite à la phase de diagnostic en début de programme, les volets d'activités prévus incluront des appuis pour

- le renforcement des capacités opérationnelles des unités légales et prévôtales de la FC-G5S (appui en équipements et infrastructures) ;
- le renforcement des politiques de sélection, de formation et de gestion des prévôts de la FC-G5S (conseil, accompagnement, formats d'échanges) ;
- le renforcement de la sensibilisation des hiérarchies des forces militaires sur la valeur ajoutée des unités prévôtales et l'importance de la judiciarisation des opérations (conseil, accompagnement, formats de partages d'expérience, modules de formation, visites d'études, campagnes de communication) ;
- le renforcement du dispositif de formation des unités prévôtales (formations de formateurs, institutionnalisation des formations pré-déploiement) ;
- le renforcement des conseillers police et juridiques (conseil, accompagnement, matériel et fonctionnement, déplacements, formats de sensibilisation et de formation) ;

- le renforcement de la collaboration et coordination entre les unités prévôtales et légales et le Mécanisme d'identification, de suivi et d'analyse des dommages aux civils dans le cadre des opérations (MISAD) (formats de sensibilisation et d'échange, missions) ;
- le renforcement des relations entre les Postes de Commandement de fuseau et les tribunaux compétents en matière de justice militaire (formats d'échange, missions, visites d'étude).

C. OBJECTIFS

Prenant en compte les contraintes qui ont fortement limité le temps d'instruction du programme avant sa signature, le programme démarre par une phase de diagnostic de quatre mois. L'objectif général de la phase de diagnostic est de préciser et de valider formellement les hypothèses, solutions et mécanismes de gouvernance du projet.

Spécifiquement, la phase de diagnostic devra permettre de :

- actualiser la cartographie des acteurs, de leurs activités ainsi que de leur géographie d'action et calendrier d'intervention ;
- identifier les besoins prioritaires en matière de renforcement des capacités de lutte contre l'impunité et de judiciarisation des opérations de la FC-G5S ;
- détailler et documenter les différentes options de mise en œuvre possibles afin de permettre au Comité de pilotage de valider les amendements à la description de l'action et un plan de travail inséré dans l'effort général en faveur d'une amélioration de la judiciarisation des opérations de la FC-G5S ;
- évaluer l'intérêt et la pertinence de partenariat avec certains acteurs et élaborer les accords de partenariat d'une part avec les partenaires du projet et d'autre part avec les autorités pertinentes des pays partenaires du projet ;
- réaliser la planification opérationnelle du projet permettant de préciser les diverses étapes et le calendrier d'exécution des activités ;
- informer ou préciser les valeurs de référence (baseline) des indicateurs objectivement vérifiables du cadre logique en annexe à cette description d'action et valider le système de suivi et évaluation du projet ;
- définir les mécanismes de gouvernance les plus pertinents pour le projet.

D. RESULTATS ATTENDUS DE LA MISSION

A l'issue de la phase de diagnostic, le programme disposera de tous les éléments nécessaires pour amender les documents contractuels du programme (description de l'action, budget, cadre logique), établir et valider le plan d'action du programme, conclure les accords de partenariat avec les acteurs et autorités pertinents et définir les mécanismes de gouvernance du programme.

E. METHODOLOGIE

La phase de diagnostic durera quatre mois dès le démarrage du programme, de septembre à décembre 2021, et sera réalisée par quatre experts qui travailleront de commun accord pour la bonne réussite des actions et objectifs.

L'équipe sera composée d'un.e Chef.fe de mission diagnostic (expert.e en ingénierie de projets dans le domaine de la réforme et gouvernance du secteur de la sécurité) qui coordonnera la mission de diagnostic et le travail des experts, d'un.e expert.e en gouvernance et renforcement de capacités d'unités prévôtales, d'un.e expert.e en justice militaire et d'un.e expert.e en conseil juridique dans le cadre d'une mission militaire.

L'équipe travaillera conjointement à la réalisation des objectifs et livrables attendus. Si la répartition des tâches suivra globalement les domaines d'expertise de chaque membre (implication et rôle accrus sur

les questions de leurs domaines d'expertise respectifs), les experts travailleront en équipe et en concertation pour assurer que tous les sujets et enjeux sont bien pris en compte dans les décisions et propositions élaborées pendant la phase de diagnostic.

Sous réserve de modifications adoptées pendant sa première étape, la phase de diagnostic sera structurée comme suit :

a. Phase 1 : Orientation et préparation à Paris :

- Le briefing de démarrage : la mission débutera par un briefing sur les objectifs de la mission, sa méthodologie de mise en œuvre, les outils, la planification indicative de la mission et les résultats et livrables attendus. Le briefing inclura aussi des séances de formation ou recyclage sur les thématiques et enjeux pertinents pour la mission (y compris une formation sur la gestion des risques en mission, sur la sensibilité au conflit, la sensibilité au genre, la gestion axée sur les résultats, les procédures et principes de passation de marché, entre autres), pour garantir la bonne préparation des experts et une base de compréhension et de savoir commune de l'équipe avant le déploiement sur le terrain.
- La revue documentaire : les experts devront s'appropriier les documents et informations disponibles sur le projet, le contexte, les acteurs, les appuis existants, et toute autre information pertinente.
- La révision de la méthodologie et du planning de la phase de diagnostic : après l'appropriation initiale du projet, l'équipe procédera à la révision et à l'approfondissement de la méthodologie des phases de consultation et de validation, des outils (y compris les guides d'entretiens), du calendrier et de la liste d'interlocuteurs prioritaires.
- Les entretiens préliminaires avec les parties prenantes et partenaires basés en France.

b. Phase 2 : Consultations dans les cinq pays du G5 Sahel :

- Les entretiens avec les parties prenantes et partenaires dans les cinq pays du G5 Sahel : partant de la base commune de connaissances acquises pendant la phase d'orientation et de préparation, et sur la base des expériences et connaissances de chaque expert, les experts mèneront des entretiens sur la base des guides préparés préalablement pour solliciter les informations et données requises pour les différents objectifs de la phase de diagnostic. Les missions seront conditionnées à une approbation préalable par Expertise France et les experts devront se conformer aux consignes et procédures d'Expertise France.
- Les visites dans les sites d'intérêt pour le projet : les experts visiteront, dans la mesure du possible et dans le strict respect des mesures sécuritaires et sanitaires, les sites d'intérêt pour les activités du projet. Ces sites à visiter incluront des lieux intéressants, soit en tant que lieu de réalisation de certaines activités et opérations du projet (par exemple, écoles des forces de défense et de sécurité, centres de conférences, hôtels), soit en tant que cibles de l'appui du projet, notamment de la composante d'appui en infrastructures (par exemple, les postes de commandement et antennes de la FC-G5S) et en subventions (par exemple, le Collège Sahélien de défense et le Collège de Défense du G5 Sahel).

c. Phase 3 : Consolidation et révision des résultats et livrables :

- La rédaction et production des livrables préliminaires : les outils renseignés avec les informations et données collectées pendant la phase de consultation permettront aux experts de rédiger les rapports et livrables attendus.
- La consolidation des résultats et livrables : les livrables et recommandations préliminaires feront l'objet de consultations ultérieures (bilatérales et/ou sous format d'atelier) pour harmoniser, réviser et consolider les informations et documents avant la finalisation des versions qui seront soumises à validation.

d. Phase 4 : Validation, clôture du diagnostic et préparation du lancement du programme :

- Les livrables seront présentés, révisés et validés dans le cadre des formats de gouvernance du programme qui seront définis, notamment par le Comité de pilotage stratégique qui sera organisé suite à la phase de diagnostic. Les recommandations et instructions issues de la révision seront intégrées et les documents révisés finaux envoyés pour la validation contractuelle.
- La phase de diagnostic sera clôturée avec la soumission des livrables et l'organisation du lancement officiel du programme, concomitant avec le démarrage opérationnel de la mise en œuvre des activités et du plan d'action.

Calendrier estimatif

	Oct		Nov		Déc		Jan	
Phase 1 : Orientation et préparation à Paris	X	X						
Phase 2 : Consultations dans les cinq pays du G5 Sahel								
<i>Mission Niger</i>								
<i>Mission Tchad</i>		X	X					
<i>Mission Mali</i>			X					
<i>Mission Mauritanie</i>				X				
<i>Mission Burkina Faso</i>				X	X			
Phase 3 : Consolidation et révision des résultats et livrables								
<i>Rédaction et production des livrables préliminaires</i>				X	X	X	X	
<i>Réunions/atelier de consolidation</i>				X	X	X		
Phase 4 : Validation, clôture du diagnostic et préparation du lancement du programme								
<i>Comité de pilotage stratégique</i>							X	X
<i>Préparation du lancement du programme</i>							X	X

F. ACTIVITES ET LIVRABLES ATTENDUS

No.	Livable	Echéance			
		Phase 1	Phase 2	Phase 3	Phase 4
1	Note de cadrage de la mission, exposant la compréhension de la mission, des objectifs et des enjeux, détaillant la méthodologie qui sera adoptée et proposant un calendrier estimatif de la mission	X			
2	Plan de suivi-évaluation basé sur le cadre logique initial du projet, identifiant les sources et actions nécessaires pour renseigner les valeurs de départ (baseline) des indicateurs	X préliminaire		X finale	
3	Rapport d'analyse du contexte	X préliminaire		X finale	
4	Mapping des acteurs et appuis existants	X préliminaire		X finale	
5	Etat des lieux identifiant les principales défis et besoins	X préliminaire		X finale	
6	Théorie du changement	X		X	

		préliminaire		finale	
7	Cadre logique révisé	X préliminaire		X finale	
8	Questionnaires et guides d'entretien pour les visites et entretiens avec les différentes parties prenantes et partenaires	X			
9	Matrice des risques	X préliminaire		X finale	
10	Rapports des consultations et visites réalisées, incluant la liste des acteurs rencontrés avec leurs coordonnées		X		
11	TDR des mécanismes de gouvernance du projet		X préliminaire	X finale	
12	Description de l'action révisée			X préliminaire	X finale
13	Budget de l'action révisé			X préliminaire	X finale
14	Organigramme révisé du projet incluant une matrice RACI (répartition des rôles et responsabilités entre les postes)			X préliminaire	X finale
15	Feuille de route et plan opérationnel de mise en œuvre de la première année			X préliminaire	X finale
16	Fiches de poste			X préliminaire	X finale
17	Liste des équipements nécessaires pour la mise en œuvre du projet			X préliminaire	X finale
18	Plan de passation des marchés			X préliminaire	X finale
19	Conventions et accords de partenariat				X
20	Rapport de mission final comprenant les conditions et modalités du diagnostic, une analyse globale du déroulement de la mission, ainsi que des recommandations pour la mise en œuvre du projet				X

G. LOGISTIQUE

La phase d'orientation et de préparation se déroulera au siège d'Expertise France à Paris, avec des visites et réunions auprès des services et départements ministériels pertinents basés à Paris.

Dès l'achèvement de cette phase, l'équipe d'experts sera déployée sur le terrain pour la phase de consultation dans les cinq pays du G5 Sahel. Le déploiement sera encadré par Expertise France et soumis aux procédures et consignes d'Expertise France et des ambassades de France des pays

respectifs afin d'assurer les meilleures conditions de réalisation des missions. Les arrangements logistiques (vols, déplacements, per diems, etc.) seront gérés et pris en charge par Expertise France, suivant les procédures de l'agence et les barèmes de l'Union européenne pour les per diems.

Le programme sera installé à terme à Bamako au Mali, dans des bureaux qui seront aménagés au cours des premières étapes de la mission. Les phases finales du diagnostic (consolidation et révision des résultats, validation, clôture du diagnostic et préparation du lancement du programme) seront menées depuis Bamako. Les démarches pour la préparation des événements nécessaires (atelier de révision et de consolidation des livrables et recommandations, réunion du Comité de pilotage du programme, événement de lancement du programme) seront faites conjointement par l'équipe d'experts avec l'appui de l'équipe projet au siège d'Expertise France.

La phase de diagnostic s'achèvera avec la réunion du Comité de pilotage et la préparation de l'évènement de lancement du programme, prévus pour début 2022.

H. PROFIL RECHERCHE

Essentiel

- Diplôme universitaire ou équivalent en droit, relations internationales, sciences politiques, ou toute autre discipline pertinente par rapport aux termes de référence ;
- Expérience préalable de minimum 5 ans de magistrat spécialisé en justice pénale, et si possible une expérience de 3 ans minimum en affaires pénales militaires/droit des conflits armés ;
- Excellente compréhension de tous les aspects de la qualité des projets et programmes ;
- Aptitude à coopérer et à négocier avec des partenaires locaux et institutionnels ainsi qu'avec des représentants du gouvernement ;
- Excellentes compétences en communication, capacité de s'adapter à un environnement multiculturel diversifié. Qualités de patience, de tact et de diplomatie ;
- Aptitude au travail d'équipe, flexibilité, sens de l'organisation et réactivité ;
- Aptitude rédactionnelles confirmées (rapports, notes de synthèse, stratégies etc.)
- Bonne maîtrise des logiciels de gestion de projets et de logiciels de suivi/évaluation (collecte et d'analyse de données, visualisation, etc.), Word, Excel, et Power Point, de gestion du cycle de projet ;
- Français et anglais courant.

Souhaité

- Expérience dans le travail d'organisation et de diagnostic de démarrage de projets ou programmes, de formulation de projets pour des bailleurs institutionnels, notamment dans le secteur de la réforme des systèmes de sécurité ;
- Connaissance du cadre juridique d'une opération militaire et de ses mécanismes de justice militaire ;
- Une expérience de travail antérieure dans la région Sahel serait un atout ;
- Connaissance des institutions et du contexte politique et militaire au Sahel.

Candidature (CV et lettre de motivation) à soumettre en suivant le lien : https://expertise-france.gestmax.fr/6983/1/expert-en-affaires-penales-militaires-h-f/fr_FR?backlink=search